

nommé par le Parlement du Canada et non par le gouvernement. Il sera comptable au Parlement et non au gouvernement.

Quand l'objet de ce bill aura été approuvé par la quasi-totalité d'entre nous, et lorsque la mesure sera adoptée, nous aurons tous à cœur, j'espère, d'expliquer cette loi historique, et de nous faire ainsi, comme nous en sommes convaincus, pour la plupart, les artisans d'une plus grande unité au Canada et d'un avenir meilleur pour les Canadiens.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je n'ai que quelques minutes pour exprimer certains de mes sentiments. Je suis fortement opposé à ce bill, non pas parce qu'il instaurera l'usage de l'anglais et du français dans la fonction publique, mais parce que, en tant que député qui ne s'apparente à aucun de ces deux groupes linguistiques, je me dois de défendre les intérêts des électeurs que je représente. C'est la première fois depuis 11 ans que je suis à la Chambre que j'ai l'occasion d'assumer cette responsabilité et de remercier mes électeurs pour m'avoir délégué ici. Il en est qui hausseront les épaules à cette affirmation. Cependant, l'expérience que j'ai pu avoir au cours de ma vie, si courte qu'elle ait été jusqu'ici, est celle d'épisodes très humiliants et très éprouvants, imputables à des gens qui m'ont fait subir, à moi et à ceux de mon bord, maint ridicule et mainte humiliation.

• (3.50 p.m.)

Que les députés me comprennent: je représente une circonscription qui est peut-être différente de la leur, aussi me faudra-t-il peut-être m'exprimer d'une manière un peu différente de celle des députés qui m'ont précédé dans ce débat. J'ai à exprimer une opinion qui n'est pas nécessairement celle que beaucoup de gens aimeraient entendre. Je le dis car c'est la première fois que j'ai l'occasion de remercier ceux qui m'ont envoyé ici pour exprimer leurs vœux.

Il y a bien des choses dont j'aimerais parler; par exemple, la constitutionnalité de ce bill. Je ne pense pas que le gouvernement s'en soucie le moins du monde. Ces gens arrivés au pays après avoir vu leurs constitutions abolies seraient heureux d'entendre quelqu'un à la Chambre dire au gouvernement et au pays qu'une constitution a un sens ou n'en a pas. Ce gouvernement, c'est évident, éprouve à peu près autant de respect pour la constitution qu'un matou pour la morale. Je pourrais en dire bien davantage sur ce sujet mais je passerai au point suivant.

Je sais quelle est la position du gouvernement à l'égard de ce bill: je puis lire entre les lignes. Elle est manifeste s'il faut en croire les votes déjà pris. Je sais que je ne devrais pas parler de votes déjà pris, monsieur l'Orateur, mais il est évident que le gouvernement ne tient pas à améliorer le bill. Je ne prétends pas parler au nom d'autres groupes ethniques; je ne puis parler qu'en mon nom personnel. Je le dis à la Chambre et au pays, je suis tout aussi capable de réflexion que les députés d'en face. C'est une chose qu'ils ne m'enlèveront pas.

Cette entreprise sera très coûteuse et nous nous y sommes mal pris si nous pensons que la fonction publique devrait être bilingue. Je ne m'insurge guère contre cette conception, mais introduisons le bilinguisme dans les campagnes; donnons à leurs habitants la possibilité d'apprendre l'autre langue; abordons le programme en son lieu, c'est-à-dire dans la petite école de brique rouge. J'aimerais qu'on aborde le programme à ce niveau et non pas qu'on se moque de la constitution en nous disant qu'elle ne signifie rien. On nous a dit que la constitution a été modifiée une fois, deux fois ou trois fois, et qu'on pourrait bien la modifier de nouveau à la suite de ce projet de loi et à cause d'autres bills. Je crois qu'on s'y prend mal à ce sujet. Si nous avons les moyens d'appliquer ce projet coûteux, commençons là où c'est nécessaire. J'ai fait cinq ans de français. A quoi bon? Le genre de français qui m'était accessible constituait une perte de temps. J'aurais aussi bien fait d'étudier les étoiles car j'en aurais au moins retiré quelque chose. En tout cas, j'aurais aussi bien fait d'étudier les corps célestes.

Des voix: Oh, oh.

M. Korchinski: Nous nous y sommes mal pris dans ce domaine. Le ministre suppléant des Mines et des Ressources a écrit dans mon journal local un article selon lequel, tenez-vous bien, le projet de loi n'exige pas des fonctionnaires fédéraux qu'ils apprennent le français. Toutefois, d'après l'article, dans les régions où un nombre suffisant de personnes utilisent le français comme langue maternelle, ces personnes pourront bénéficier des services fédéraux et obtenir des renseignements dans cette langue. Il a déclaré qu'on pourrait imposer cette compétence bilingue aux secrétaires. Il a peut-être une secrétaire qui lui donne satisfaction de ce côté, mais ce n'est pas tout le monde qui peut avoir une secrétaire, bilingue surtout. La mise en œuvre d'un tel programme va exiger des fonds considérables. Je ne donnerai pas lecture des propos du ministre du Revenu national (M. Côté), car je n'ai